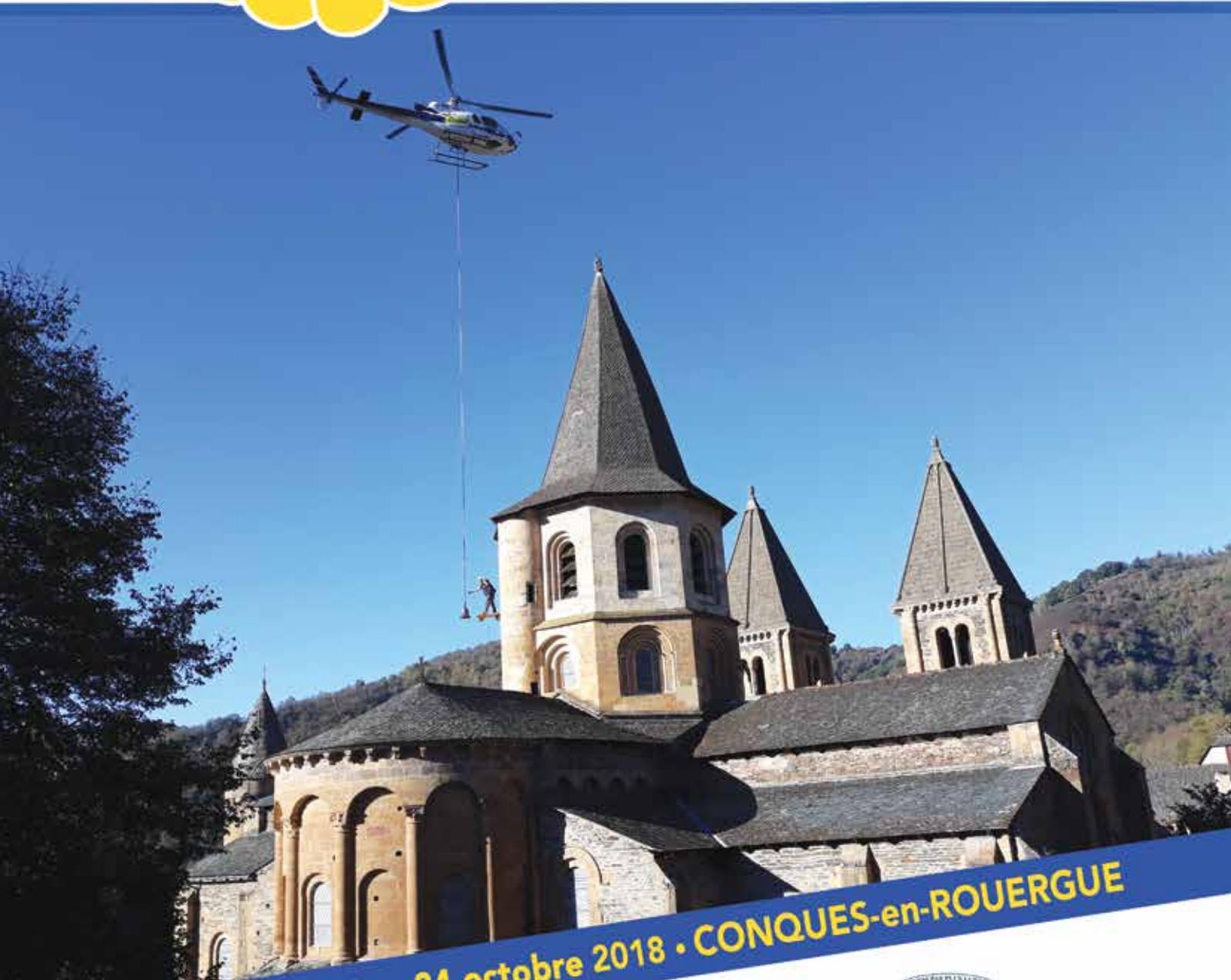




Le Petit Curieux

Bulletin municipal N°6 - Janvier 2019



Retour des cloches 24 octobre 2018 • CONQUES-en-ROUERGUE

www.conques-en-rouergue.com



Conques



St Cyprien-sur-Dourdou



Grand-Vabre



SOMMAIRE

- 2Mot du maire
- 3Actus Mairie
- 7Actus Communauté
de communes
- 10Travaux
- 12Les cloches
- 14Infos
- 16Les écoles
- 18Solidarité
- 19Festivités 2019
- 20Associations
- 22Etat civil
- 23Culture
- 24Infos pratiques

COMMISSION COMMUNICATION

Présidente :
Denise BRUEL

Membres :
Vincent CANTALA
Julien CERLES
Marie GAILLAC
René JALBERT
Davy LAGRANGE
Bernard LEFEBVRE
Anne-Marie SCHNEIDER

Responsable Publication :
Bernard LEFEBVRE

Responsable Rédaction :
Anne-Marie SCHNEIDER

MAIRIE de CONQUES- EN-ROUERGUE

Tél. : 05 65 72 83 60
Fax : 05 65 72 81 58
mairie-conques-en-rouergue@orange.fr
www.conques-en-rouergue.com

LE MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Il y a un an je vous parlais de la ruralité et du sentiment d'abandon des élus des communes rurales et du manque de moyens par rapport aux grandes villes. Aujourd'hui, ce sont

les habitants de ces territoires qui expriment leur désarroi. Tous les élus locaux ont senti venir cette lame de fond et ont régulièrement prévenu les élus qui siègent à Paris ainsi que l'Association des Maires de France depuis de nombreux mois. Si nous avons été écoutés, jamais à Paris cette écoute n'a été traduite dans les nombreuses lois votées.

Le Président de la République, pendant la campagne présidentielle, avait identifié cette France à deux vitesses, mais après dix huit mois, le gouvernement ne s'est pas mobilisé sur cette fracture. Depuis quelques années, les élus interviennent de plus en plus avec l'aide de la Banque alimentaire pour subvenir aux besoins de certaines familles. Nous n'avons jamais autant reçu d'avis de non-paiement de la part d'Enedis, fournisseur d'électricité.

Les maires sont sollicités pour prendre en charge la grande consultation nationale. Nous allons nous préparer à cette tâche et recevrons tous nos concitoyens qui le souhaitent afin de recueillir les doléances et remarques de chacun dans nos quatre mairies. Je vous invite donc à venir nombreux pour vous exprimer sur les sujets qui seront retenus et ouverts au débat. C'est un grand moment pour l'avenir de la France.

Nous allons entamer notre dernière année de mandat, terminer nos projets et programmer les besoins futurs. L'année 2019 sera une année d'économie dans le fonctionnement de la commune, les dégâts des orages du 7 août dernier ayant perturbé nos prévisions.

Les fêtes de fin d'année seront l'occasion de souffler un peu et de marquer une pause en espérant un retour au calme.

Le Conseil municipal et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur et vous souhaitent une excellente année 2019.

Bernard LEFEBVRE,
Maire de Conques-en-Rouergue

ACTUS MAIRIE

NOUVEAU MAIRE ET CONSEILLER COMMUNAUTAIRE À NOAILHAC

Suite à la démission d'Abel BONNEFOUS de son poste de maire délégué de la commune déléguée de Noailhac et de son poste de délégué communautaire au sein de la communauté de communes Conques-Marcillac,

le Conseil municipal a dû élire un nouveau maire délégué et un nouveau conseiller communautaire.

Lors de la séance du 23 juillet, Davy LAGRANGE a été élu maire délégué de la commune déléguée de Noailhac, à l'unanimité des suffrages.

Lors de la séance du 2 octobre, Davy LAGRANGE ayant obtenu la majorité absolue, a été élu délégué communautaire.

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES À SAINT-CYPRIEN-SUR-DOURDOU



La MAM Bulle de Rêves peut accueillir neuf enfants simultanément, de 0 à 6 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h.

Cindy, Julie et Maëva sont trois assistantes maternelles, éducatrices de formation. Elles proposent aux enfants de découvrir un univers qui laisse place à la rêverie. L'aménagement du lieu d'accueil est pensé pour favoriser le développement de l'enfant. Diverses pédagogies sont mises en avant au travers des différents espaces. De grands noms tels que Montessori, Loczy, Freinet, Reggio... ont inspiré les assistantes maternelles. Elles proposent ainsi un lieu qui offre à la fois aux enfants : motricité libre, découverte de la nature, autonomie avec l'utilisation de plateaux de « vie pratique »... Une salle multi-sensorielle permet de suspendre le temps en offrant aux enfants un espace de relaxation, d'explorations et de rêves.

Des places en accueil régulier et occasionnel sont encore disponibles.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les assistantes maternelles aux numéros suivants :

MAM : 09 53 02 37 10

Maëva CAYLA : 06 84 87 47 14

Julie RAVIOLO : 06 30 57 09 86

Cindy RIBET : 06 76 24 33 06

INAUGURATION

Le 24 octobre, la MAM a été inaugurée en présence de Madame LUGRAND, Secrétaire-générale de la Préfecture de l'Aveyron, Christian TIEULIÉ et Michèle BUSSINGER, représentant le Conseil départemental, les élus de la Commune de Conques-en-Rouergue, les présidents de l'ADMR et des Myosotis.

Le Maire a rappelé les différentes étapes du projet et tout particulièrement la concrétisation des objectifs d'achat de l'école privée. En effet, la vente avait pu se réaliser sous condition que la transformation et l'utilisation du bâtiment soient à but social. Nous avons tenu nos engagements pour assurer ainsi un nouveau service à la personne.

Le coût H.T. du projet est de 113 825. 00€. Nous avons obtenu les aides du Département pour 25 000.00€, de la Région pour 16 284.00€ et de l'Etat pour 23 137.00€ ; la commune prend en charge sur fonds propres 49 404.00€. Nous avons récupéré la TVA totale en échange d'un loyer TTC de 300.00€ mensuel.

Les assistantes maternelles ont créé une association Bulle de Rêves ; elles ont complété les équipements intérieurs et réussi une ambiance très chaleureuse. L'équipe municipale les remercie vivement pour leur engagement et leur implication, et souhaite leur réussite.



LA POLITIQUE ENFANCE/JEUNESSE DE NOTRE TERRITOIRE

Avec la création de la MAM, nous assurons maintenant sur notre commune la prise en charge des enfants de 0 à 18 ans :

- De 0 à 3 ans : La MAM et les assistantes maternelles réparties sur les communes historiques
- De 3 à 11 ans : Les écoles communales de Saint-Cyprien-sur-Dourdou et de Grand-Vabre, ainsi que le Centre de loisirs à Saint-Cyprien
- De 11 à 18 ans : Accueil des Ados au Centre de Loisirs, les vendredis et durant les vacances scolaires, et à la Communauté de communes lors des vacances scolaires uniquement.

C'est le résultat de beaucoup d'efforts effectués par l'équipe municipale depuis neuf ans. Nous lui adressons tous nos remerciements.

COMMENT FAIRE GARDER SON ENFANT

La MAM : 3 rue des Myosotis - Saint-Cyprien-sur-Dourdou - 12 320 Conques-en-Rouergue
Tél. : 09 53 02 37 10

mail : mambulledereves@gmail.com

Assistants maternelles

- LESCURE Danielle - Tél. : 05 65 72 86 01
Contensus - Grand-Vabre - 12320 Conques-en-Rouergue
- LATTES Marie-Paule - Tél. : 05 65 72 96 36
Route de Pruines - Saint-Cyprien-Sur-Dourdou
12320 Conques-en-Rouergue
- GUILHOU Valérie - Tél. : 05 65 58 72 93
Le Truquet - Saint-Cyprien-sur-Dourdou
12320 Conques-en-Rouergue

ADRESSAGE DES BOURGS ET DES HAMEAUX

Actuellement, une démarche de dénomination des voies et de numérotation des habitations est en cours sur l'ensemble de notre commune, dans le but d'améliorer les services rendus à la population.

Cette action municipale répond à l'amélioration de votre sécurité (SAMU, Pompiers, Gendarmerie), mais également à l'efficacité des services (La Poste, ERDF, INSEE, la fibre optique pour l'accès internet, téléphone) ; tout cela grâce à une localisation de votre domicile, à partir d'une adresse précise.

Ce travail fastidieux est réalisé par des groupes d'élus et d'administrés dans les quatre communes historiques, avec l'assistance du SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents) qui a pour mission d'accompagner les collectivités locales à établir cet adressage.

Une délibération du Conseil municipal validera ce travail et c'est le SMICA qui le transmettra à tous les organismes de droit comme le SDIS, les services du cadastre, la DGFIP, La Poste, les sociétés de moteur de navigation GPS et à l'IGN (Institut Géographique National).



CLOCHERS DU TERRITOIRE

La maintenance et l'entretien de l'ensemble de nos clochers ont été confiés à l'entreprise BODET Campanaire, basée à Trémentines, dans le Maine-et-Loire, entreprise spécialisée dans la conception et l'entretien des équipements des clochers et dans la restauration des cloches.

Voici le rapport du diagnostic effectué dans les quatre communes historiques par cette entreprise, et les divers travaux qui ont suivi :

Conques

(abbatiale Sainte-Foy)

- cloches 2 et 4 fêlées
- la bélière (anneau auquel est suspendu le battant de la cloche) de la cloche 3 est cassée, mais il existe une fausse bélière bricolée
- le battant de la cloche 1 est usé et abîme la cloche. Il faut donc remplacer le battant de la cloche 1 et souder les cloches 2,3,4

En novembre 2017, dépannage :

3 cloches en volée + 3 tintements

la cloche 2 est arrêtée

la cloche 1 en volée (office du dimanche) ne fonctionne plus, le moteur de volée 2 fonctionne mal.

En juillet 2018 : les cloches 2,3,4 sont emportées par l'entreprise BODET. Après restauration, elles reviennent, début octobre, pour la fête de Sainte-Foy, et sont exposées dans l'abbatiale.

Elles retrouvent leur place dans le clocher le 24 octobre.

Grand-Vabre

(église Saint-Pierre)

- Audit complet du beffroi, poutres d'assemblage en partie basse et poutres d'assise fortement dégradées, mouvement des assemblages lors de la volée.
- A prévoir une mise en conformité électrique.

(église de La Vinzelle)

- une mise en valeur du grand bourdon du clocher haut est à envisager

En juin 2018, une panne a nécessité le remplacement du contacteur et du pont redresseur de la cloche 2.

Noailhac

(église Saint-Jean-Baptiste)

- Les cloches 1,4 et 5 sont fêlées ; par mesure de sécurité la cloche 5 a été déposée (cerveau partagé)

En mars 2018, le moteur de volée a été dépanné.

Saint-Cyprien-sur-Dourdou

(église Saint-Cyprien)

- l'échelle et l'escalier d'accès sont en mauvais état
- les planchers sont couverts de fientes de volatiles
- il manque des abats-son
- des grillages de protection anti-volatiles sont à prévoir
- les battants des cloches 1,2,3 sont à changer

Travaux effectués : réfection de l'échelle et du plancher du clocher, battants des cloches remplacés.



« CŒUR DE VILLAGE » DE GRAND-VABRE

L'opération d'aménagement de la traversée du village, de la place et des abords de la mairie s'est terminée avec l'intervention du paysagiste, courant décembre.

Avec les services de la Préfecture, nous avons convenu d'une inauguration officielle le 22 janvier 2019 à 15 heures. Vous serez informés de cet événement par voie de presse et par affichage dans les communes historiques. Chacun pourra se rendre compte de la transformation de Grand-Vabre et de la qualité des prestations réalisées.



ÉTUDES EN COURS ET PROJETS

Salle associative de Noailhac



Le projet de salle socio-culturelle, initié depuis quelques années, entre dans sa phase opérationnelle. En effet, après un appel d'offres, auquel neuf maîtres d'œuvre ont répondu, c'est le cabinet d'architecture Nedellec qui s'est vu attribuer le marché.

La salle, située sur une plate-forme créée à cet effet, proche du centre de Noailhac, présentera la particularité

d'offrir une vue panoramique sur la vallée. Le projet est très sobre, pour rendre l'ensemble très lumineux, avec un espace terrasse qui permettra de profiter de l'espace naturel environnant. Il s'agira de mettre en exergue la beauté du site.

Cette salle comprendra également un bureau de permanence communale, dont une partie sera attribuée à la bibliothèque. La pièce principale pourra accueillir environ 180 personnes en version banquet et une centaine pour une version mariage

avec piste de danse. De plain-pied, la salle aura une accessibilité facilitée pour les personnes à mobilité réduite. Une location sera possible pour toutes les associations et les particuliers souhaitant organiser un événement : fête votive, soirée dansante, soirée théâtre, quines, animations culturelles, soirées caritatives, concours et autres activités de loisirs.

Entretien de l'église de Saint-Cyprien-sur-Dourdou



Dans le cadre de la mise en accessibilité de l'édifice, il s'est avéré que la rampe existante n'est pas aux normes en raison d'une pente supérieure à 5%. Enfin, chacun a pu constater le mauvais état des façades et de la base du clocher.

La commune a demandé conseil à l'architecte des Bâtiments de France ainsi qu'à l'entreprise VERMOREL, spécialiste de rénovations de bâtiments anciens. Leur diagnostic a permis de déterminer que l'édifice a été construit en deux étapes : une partie, côté chœur, en pierre de bonne qualité, et une seconde partie correspondant à son agrandissement, en matériaux divers ; de plus, les marches d'accès à l'église sont pratiquement toutes fendues.

Les travaux à venir consisteraient à enlever le crépi existant, à refaire les joints sur la partie « pierre de bonne qualité » et à refaire un crépi sur l'autre partie, à réparer la base du clocher avec de la pierre locale. Enfin, il conviendrait de résoudre l'accessibilité en requalifiant l'esplanade. Il est à noter que le coût des échafaudages rentrerait pour un tiers du total des travaux.

La commune a suspendu le projet de réalisation des travaux d'accessibilité et demandera l'intervention d'un architecte spécialisé pour terminer les études nécessaires en 2019, qui devront être validés par les Bâtiments de France, avec un objectif de travaux en 2020/2021.

Création d'un City-Stade à Saint-Cyprien-sur-Dourdou :

Depuis deux ans maintenant, le Conseil municipal enfant a réfléchi sur les besoins des jeunes. Rapidement, le besoin d'un city-stade a fait son chemin. Pour l'emplacement, il s'est avéré qu'un des terrains de tennis ferait l'affaire. Les constructeurs ont été sollicités, trois ont répondu avec des devis précis mais différents. Les élus de la commission travaux vont préciser le cahier des charges afin que les réponses des prestataires soient identiques techniquement.

Une nouvelle réunion aura lieu pour un choix définitif des matériaux, de la couleur et de la taille du projet. Enfin, la commission travaux le proposera à la commission finances et au Conseil municipal adulte. Chacun espère une réalisation en 2019. Pour le terrain de tennis restant, une remise à niveau sera prévue en 2020.

Ce city-stade sera ouvert à tous, écoles, centre de loisirs et à disposition permanente en dehors du temps scolaire. Le coût total du projet est estimé à 60 000 €.

Aménagement au bourg de Saint-Cyprien-sur-Dourdou

Une convention de prestation de services a été confiée à Aveyron Ingénierie : assistance et conseil technique en vue d'une étude de sécurisation dans le bourg de Saint-Cyprien et la rédaction du dossier de consultation de maîtrise d'œuvre.

Le projet de travaux concerne l'aménagement de la route départementale 46 à Saint-Cyprien, rue des Canals et départ de la route de Lunel (réfection de la voirie, des trottoirs, chemin piétonnier) et la réfection de la place Jean-Gardanès, derrière le centre médical, dans le cadre d'une opération « cœur de village ».

La commune souhaiterait pouvoir joindre à cette opération un projet d'aménagement du foirail.

LA SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (SIL)

La Signalisation d'Information Locale (SIL) est une forme d'information complémentaire à la signalisation directionnelle. Située sur un support indépendant, elle s'adresse aux usagers de la route afin de les informer sur les activités touristiques et commerciales accessibles à partir du réseau routier. C'est une forme de pré-signalisation visant à promouvoir les activités et les richesses du territoire.

Objectifs de la SIL :

Apporter une réponse aux besoins des professionnels du tourisme

Permettre l'accès aux activités et services pour les populations locales et touristiques.

Harmoniser les différents types de signalisation sur l'ensemble du territoire.

Principes d'application sur le territoire de la CCCM : Principes généraux :

La SIL sera posée pour signaler les activités, à condition que toutes les pré-enseignes, panneaux publicitaires soient déposés.

Afin de ne pas se confondre avec la signalisation de direction ou de police, elle est réalisée avec un matériel distinct et conforme à la charte graphique de la CCCM (disponible à la mairie ou bien téléchargeable sur le site Internet www.cc-conquesmarcillac.fr)

En aucun cas les bénéficiaires n'auront le droit de déplacer ou d'ajouter une réglette SIL.

Critères d'implantation :

Sur le domaine public, sur un support indépendant.

Avant les carrefours, ou exceptionnellement dans un carrefour s'il n'y a pas d'autre signalisation de direction et si elle ne nuit pas à la visibilité de l'utilisateur.

Par la CCCM ou par l'opérateur retenu pour la fourniture, la pose et la maintenance de ces dispositifs.

Pour qui :

Les acteurs de l'économie touristique et commerciale.

Les activités concernées sont :

- Hébergements : chambres d'hôtes, hôtels, hôtellerie de plein air, aires de camping-cars, gîte de groupe, gîte d'étape

- Restauration : restaurant, ferme auberge

- Vente de produits du terroir et de la vigne

- Artistes, Artisanat d'Art

- Activités sportives et de loisirs

- Site de visite : musées, châteaux, parcs animaliers, fermes pédagogiques

- Divers : commerces, artisans, services, ...

Le coût :

Un forfait d'équipement est applicable pour la 1^{ère} implantation, il varie de 85€ à 95€ suivant le modèle.

Ensuite un forfait de renouvellement est appliqué en cas de renouvellement : 85€ à 95€ suivant le modèle.

Les responsables de la SIL et sa mise en œuvre :

La mise en œuvre de la SIL relève de la CCCM après concertation avec les communes. Elle assure la mise en application de la charte SIL ainsi que l'évaluation et le développement de celle-ci. Enfin, elle veille au respect du contrat d'engagement signé par le professionnel.

Propriété des panneaux :

La CCCM est propriétaire des panneaux qu'elle sera amenée à acquérir, de même la commune est propriétaire de ceux qu'elle aura été amenée à acquérir.

Les bénéficiaires privés de la SIL ne seront en aucun cas propriétaires de ces panneaux.

La commune :

Elle intervient en amont de la CCCM ; elle reçoit et analyse les demandes de signalisation, elle transmet les candidatures complètes à la CCCM qui analyse l'éligibilité de la demande. Ensuite la commune assiste les professionnels dans la constitution de leur dossier de renouvellement.

La Communauté de Communes :

Elle reçoit des communes les dossiers de candidature et de renouvellement complets, elle les analyse et détermine leur éligibilité, elle justifie le refus de certains dossiers auprès des intéressés. Puis elle élabore pour chaque dossier de candidature un dossier technique composé d'une maquette de panneaux, d'un schéma d'implantation et d'un devis. Enfin, elle assure la commande, l'implantation et l'entretien de la signalisation (hors renouvellement).

Pour toute information, contactez la Communauté de Communes Conques-Marcillac

par tél : 05 65 71 86 20

par mail : contact@cc-conques-marcillac.fr

La charte graphique est disponible à la mairie ou bien téléchargeable sur le site Internet www.cc-conquesmarcillac.fr



Modèle n°1



Modèle n°2

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE INTERCOMMUNALE À SAINT-CYPRIEN-SUR-DOURDOU

L'Association Conques Marcillac Santé, composée de cinquante professionnels de santé, a déposé un projet de santé ayant pour vocation d'améliorer la démographie médicale sur le territoire. Ce projet a été approuvé par l'Association Régionale de Santé en septembre 2016.

Un de ses objectifs est d'attirer des jeunes professionnels en proposant des lieux de stage et des conditions professionnelles attractives et sous-tend la question du contexte immobilier dans lequel évoluent les professionnels. L'élaboration du projet de santé a ainsi fait émerger des besoins en matière immobilière, notamment sur le site de Saint-Cyprien-sur-Dourdou. Le bâtiment, récemment

acquis par la Communauté de Communes Conques-Marcillac, va ainsi être rénové et agrandi.

Cette future Maison de Santé Pluridisciplinaire intercommunale permettra d'héberger :

- un cabinet de médecine générale qui accueillera trois praticiens,
- un cabinet de kinésithérapie,
- un cabinet de chirurgie dentaire,
- un cabinet mutualisé psychologue-podologue,
- un local pour les infirmiers et une salle d'urgence.

Les travaux de réhabilitation ont débuté fin novembre 2018 avec une livraison programmée pour fin octobre 2019. Pendant la durée du chantier, les professionnels de santé sont relogés provisoirement dans des bâtiments modulaires situés sur le parking Régis, jouxtant le terrain de quilles.



MAISON DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À MARCILLAC-VALLON

Le projet de construction de cette maison à Marcillac-Vallon trouve son origine dans le constat de l'obsolescence tant technique que fonctionnelle des locaux actuels de la Communauté de Communes Conques-Marcillac (CCCM), des associations conventionnées avec la CCCM et délivrant des missions de service public (Espace Emploi Formation Conques-Marcillac, Le Créneau, Vallon de Cultures, CAPACM, Point Info Séniors) et de l'agence locale du Trésor Public.

Sa conception même a été réfléchi parallèlement à l'élaboration du projet social de territoire qui a mis en évidence la nécessité de mieux accompagner le fonctionnement des associations dans une logique de guichet unique pour faciliter les démarches des habitants mais également les initiatives personnelles et collectives.

C'est ainsi que le futur bâtiment hébergera :

- les services de la Communauté de Communes Conques-Marcillac
- l'association Espace Emploi Formation Conques-Marcillac qui accueille environ 1 400 usagers par an pour plus de 400 bénéficiaires

- l'association Comprendre et Agir Pour les Aînés de Conques-Marcillac (CAPACM) qui anime le Point Info Séniors du territoire
- l'association Le Créneau qui anime la cyberbase du territoire
- l'association Vallon de Cultures
- le futur Point Info Jeunesse de la collectivité porté par la CCCM en conventionnement avec la CAF
- un espace de co-working/télétravail qui se verra largement ouvert aux usagers ayant des besoins récurrents ou ponctuels d'accéder à une structure informatisée et aux services associés.
- l'agence locale du Trésor Public permettant ainsi de pérenniser la présence de cet acteur très important en territoire rural, tant pour les usagers que pour les collectivités.
- des espaces communs mis à la disposition de l'ensemble des occupants des lieux dans une logique de mutualisation des surfaces (salle de réunion, salle des assemblées, office) et visant à faciliter le fonctionnement quotidien.

Les travaux de construction sont en cours pour une livraison prévue en septembre 2019.



RÉZO POUCE : L'AUTO-STOP AU QUOTIDIEN



Afin d'apporter des réponses aux problématiques de mobilité, la Communauté de Communes de Conques-Marcillac (CCCM) a adhéré à Rézo Pouce, un moyen de transport

économique, écoresponsable, sécurisé et convivial. Ainsi 58 « arrêts sur le pouce » ont été matérialisés sur le territoire de la CCCM. Notre commune en compte 11, répartis comme suit :

- 3 à Conques : à la place de l'Etoile, à la sortie du village direction Sénergues et au faubourg au parking le Moulin neuf (entre le camping Beau-Rivage et le pont romain)
- 2 à Grand-Vabre : à l'école et à la mairie
- 2 à Noailhac : au parking du restaurant et au parking à la sortie du village direction Firmi
- 4 à Saint-Cyprien-sur-Dourdou : au Parking Régis, O'p'tit Papier, à l'école et à la pharmacie.

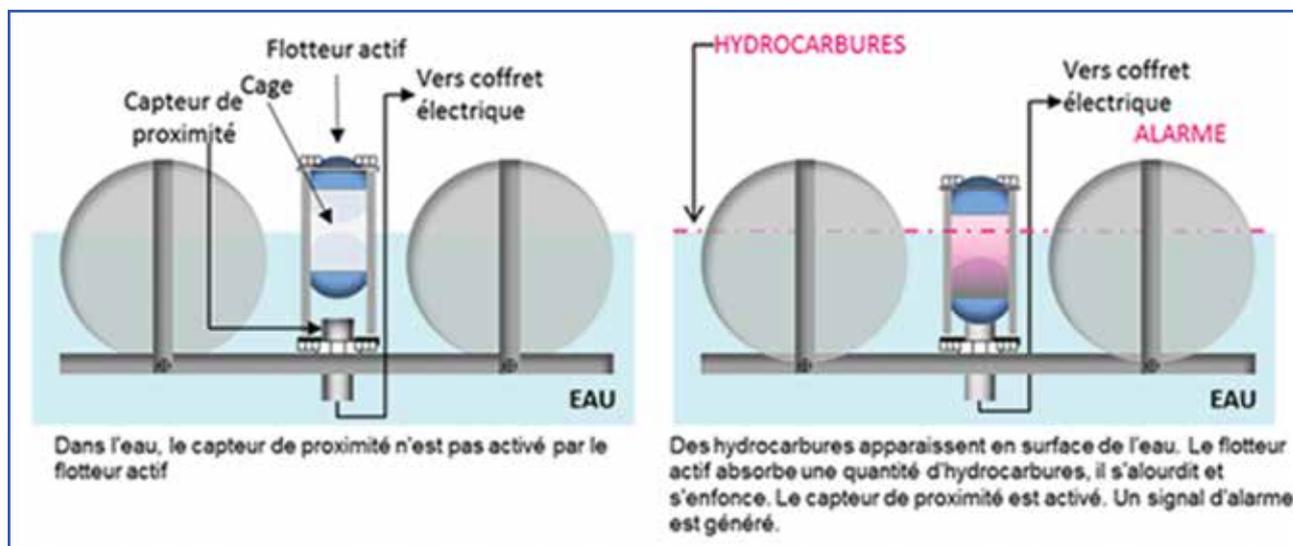
Ce réseau s'adresse à toute personne majeure et aux jeunes à partir de 16 ans sur autorisation parentale. Il repose sur le principe d'une communauté d'utilisateurs identifiés, qu'ils soient passagers et/ou conducteurs. L'inscription est gratuite, elle peut se faire soit sur Internet www.rezopouce.fr, soit en téléchargeant l'application, soit en se rendant dans une mairie du territoire, ou à la CCCM.

Pour tout renseignement
Tél. : 05 65 71 86 20 (CCCM) ou
www.rezopouce.fr

ARRIVÉES D'HYDROCARBURES SUR LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE SAINT-CYPRIEN- SUR-DOURDOU

Le 9 octobre 2018, il a été constaté des arrivées anormales d'hydrocarbures sur le poste de relevage de la station de traitement des eaux usées de Saint-Cyprien-sur-Dourdou. Le service assainissement de la Communauté de Communes Conques-Marcillac rappelle à l'ensemble des habitants résidant dans la zone collectée par le réseau assainissement qu'il est interdit de rejeter dans le réseau d'eaux usées des effluents autres que les eaux usées domestiques (WC, cuisine, salle de bains). Suite à cette pollution, une entreprise spécialisée dans le pompage et

le retraitement des hydrocarbures est intervenue le 10 octobre afin d'éviter la prolifération des hydrocarbures sur la station. Cette entreprise a pompé 0,6 m³ d'hydrocarbures au niveau du puits du poste de relevage ; ce volume a ensuite été envoyé vers un centre de retraitement agréé dans le Tarn. Le coût supporté par l'intercommunalité pour cette opération s'élève à 1 500 € HT en comptant la main-d'œuvre, le pompage, le transport et le retraitement des hydrocarbures. En cas de récurrence, le service assainissement se verra contraint d'engager des recherches sur le réseau afin de trouver la source de ces hydrocarbures. Le service assainissement vous invite à consulter le règlement assainissement téléchargeable sur le site www.cc-conques-marcillac.fr.



TRAVAUX

L'ACCUEIL DU PUBLIC À CONQUES, LE RÉAMÉNAGEMENT DES PARKINGS

L'accueil des visiteurs sur le site emblématique de Conques est devenu obsolète et non adapté au public d'aujourd'hui qui attend d'autres prestations dignes d'un Grand Site Occitanie.

Tous les sites majeurs de notre Région se sont adaptés à la demande des visiteurs, nous en citerons quelques-uns comme le Pont du Gard, la Camargue, le Canigou et, proche de notre territoire, le Puy Mary. Ces sites ont fait le choix d'un accueil de qualité tout en préservant leur paysage et leur patrimoine. Ils ont réussi à désengorger le périmètre de leur site en améliorant les parkings proches et surtout en créant des parkings de décompression avec des navettes permettant de gérer les flux. C'est un travail de longue haleine, réparti dans le temps et qui demande l'aide des grandes collectivités, particulièrement pour le transport.

C'est ce qui va être réalisé dans un premier temps à Conques. Il s'agit de rénover totalement le parking de La Salesse en évitant au maximum l'utilisation de matériaux issus du pétrole excepté sur la route desservant les places et les zones de parking où le matériau principal sera le schiste. Le bâtiment communal abritant aujourd'hui l'atelier municipal sera transformé en toilettes et accueil du Grand Site.

Un cheminement pour piétons sera créé du bas du parking jusqu'à l'entrée du bourg historique. La rue de la mairie sera reprise ainsi que toute l'entrée du bourg et du parking.

La zone de parking à l'entrée du bourg sera supprimée, étant très visible des points hauts de la vallée du Dourdou. Nous garderons quelques places le long de la rocade pour les personnes à mobilité réduite, celles-ci pourront se rendre directement au centre historique du village sans difficulté. Par contre, la place laissée libre permettra la dépose des passagers des autocars, puis ceux-ci seront dirigés vers le parking de la Rivière.

Enfin le parking de la Rivière restera en l'état et sera rénové à son tour dans quelques années. En attendant, il accueillera les autocars et les véhicules des marcheurs sans limite de durée et gratuitement.

L'objectif de ces travaux est de rendre plus simple l'accès au site historique en intégrant un système de stationnement automatique de péage. Nous avons pu constater à quel point il est difficile de recruter du personnel saisonnier qui soit à la fois rigoureux et accueillant et acceptant de travailler par n'importe quelle conditions climatiques. Enfin, investir dans un système automatique va permettre à la commune de soulager ses charges de fonctionnement.

Le coût du réaménagement des parkings est arrêté à la somme de 1 002 812.00€ H.T. répartie comme suit :

Terrassement, voirie et réseaux : 658 620.00€
Équipement de gestion : 85 000.00€
Espaces verts : 83 000.00€
Éclairage public : 32 395.00€
Réhabilitation bâtiment communal (toilettes et accueil) : 47 142.00€

Études et main-d'œuvre : 96 655.00€

Le financement du projet :

Participation de l'Etat DSIL : 300 820.00€

Participation Région : 200 000.00€

Participation Département : 180 000.00€

SIEDA : 9 424.00€

Commune : 312 490.00€, un emprunt sera demandé.

BÂTIMENTS

Écoles de Saint-Cyprien-sur-Dourdou et Grand-Vabre

- Deux vidéos projecteurs et deux ordinateurs ont été loués à l'école de Saint-Cyprien-sur-Dourdou pour un montant de 1 470.00 € TTC/ an à la société ABOR ; les anciens ordinateurs ont été cédés à l'école de Grand-Vabre.
- Les jeux de la cour de l'école de Saint-Cyprien-sur-Dourdou ont été remis en état par la société LOISIRS AMÉNAGEMENT pour un montant de 3 000.00 € TTC. Il a été également mis en place un équipement sportif à l'école de Grand-Vabre.

Salles communales

- A la salle du 3^e âge de Saint-Cyprien-sur-Dourdou trois radiateurs, achetés à l'entreprise MALRIEU pour un montant de 1 335.00€ TTC, ont été posés par les agents.
- Des travaux d'insonorisation ont été réalisés à la salle des Hortensias à Grand-Vabre par l'entreprise BOISSONNADE d'Olemps pour un montant de 1 900.00 € TTC.
- L'entretien et le démoussage de la toiture du gîte d'étape à Noailhac ont été réalisés par l'entreprise MORISSE de Decazeville pour un montant de 950.00€ TTC.
- La réfection de la terrasse et le remplacement de la rampe du restaurant de Noailhac ont été réalisés par les entreprises GAILLAC et CAMPANAC de Saint-Cyprien-sur-Dourdou pour un montant de 11 000.00€ TTC.
- Le remplacement de la climatisation de la salle du Trésor à Conques a été réalisé par l'entreprise COULY de Saint-Cyprien-sur-Dourdou pour un montant de 8 300.00€ TTC.

Eglises

Au clocher de l'église de Saint-Cyprien-sur-Dourdou, divers travaux ont été effectués :

- réfection de l'échelle et du plancher du clocher par l'entreprise CAMPANAC de Saint-Cyprien-sur-Dourdou pour un montant de 4 500.00€ TTC.
- Remplacement des battants de trois cloches de l'église de Saint-Cyprien-sur-Dourdou par l'entreprise BODET pour 5 000.00€ TTC.

A l'abbatiale de Conques :

- Réfection des quatre cloches par l'entreprise BODET pour 32 000.00€ TTC.
- Restauration de la croix du rocher des martyrs par l'entreprise CAMPANAC de Saint-Cyprien-sur-Dourdou pour un montant de 2 200.00€ TTC.

ACCESSIBILITÉ

Divers travaux ont été effectués pour un montant de 24 520,00 € TTC sur les lieux suivants :

Conques : mairie

Grand-Vabre : vestiaires du foot, salle des fêtes, salle Dadon

Noailhac : mairie, église, restaurant

Saint-Cyprien-sur-Dourdou : cimetière, camping, salle des fêtes.

VOIRIE

Réalisation du point à temps sur le territoire

Parties communautaires pour 35 400.00€ TTC

- Routes de Conques : Saint-Marcel, Peyssonnet, Calvignac, Montignac
- Routes de Grand-Vabre : Estampes, de la Vinzelle à Lesquille
- Route de Noailhac : le Fraysse
- Routes de Saint-Cyprien-sur-Dourdou : du Fromental à la Serre, Paganelle, de Gensac à Grandval, le Cauffour

Parties communales pour 65 400.00€ TTC

- Routes de Conques : le Soulié, Roussy, les Terrailles, Ausset, La Reyronnie, l'accès au Centre européen
- Routes de Grand-Vabre : village de vacances, les Caugnes, Contensous, la Roque Haute, la Gineste, les Péliés, la Vinzelle, Lesquille, le Couderc, la place de Vielmont, Rosières, Carnéjac, la Roque Basse, la tranchée d'enfouissement des réseaux dans le village
- Les routes de Noailhac : Carnéjac, le Fraysse, l'Englès, la Borriate, de Berthols à Tillet, Sol, la Magnobe, la Borie del Gras, l'Horte Basse, Le Mas, lotissement les Fontaines, le foirail, le parking devant le restaurant, Courtiols.
- Les routes de Saint-Cyprien-sur-Dourdou : la Croix de Servols, la Brousse, le Barry, la route des champs, arrière de la salle des fêtes, l'aire de camping-car, accès à la déchetterie, entrée du lotissement Les rives du Duzou, le Puech de Ganes, Gensac, le Pertus, Servols, la Nicoulerie

Il est précisé que toutes les routes ont été diagnostiquées, par caméra grâce à un logiciel spécifique, mais seules les plus abîmées ont été réparées. Il en sera de même pour les années à venir.

Dégâts d'intempéries du 7 août 2018

Suite au violent orage qui s'est abattu sur le territoire, divers travaux ont été programmés sur la voirie pour un montant total de 131 900.00 € TTC, sous réserve de crédits disponibles :

Commune historique de Conques :

Bertholène, Lotissement et Chemin des vignes, La Valière, de Montignac à la Valière, Chemin de Tendols, La Vaysse, Chemin de rando, Chemin de L'Ouche

Commune historique de Grand-Vabre :

Estampes, Vielmont, Mirat, zone artisanale, sentier de Monédies, Chapelle de Monédies

Commune historique de Noailhac :

La Bessayrie, Brunel, le Mas

Commune historique de Saint-Cyprien-sur-Dourdou :

Chemin du Barry aux Vignes, Vignoble du Barry, Route du Barry, Le Barry, l'Herm, parcours de santé, chemin rural de Selgues aux Costes Basses.

Une demande de classement en catastrophe naturelle a été faite : réponse courant janvier. Une demande de subvention DETR a été également déposée auprès de la préfecture, ainsi qu'une demande exceptionnelle auprès du Département.

- Suite à la réfection de voirie à Saint-Marcel, le traçage du GR 65 et les pictogrammes ont été refaits pour un montant de 1 100.00 € TTC.
- La réalisation d'un réseau sur 360 ml et la pose

d'un regard pour l'évacuation des eaux pluviales à la Nicoulerie de Saint-Cyprien-sur-Dourdou ont été effectuées par l'entreprise DOMERGUE de Saint-Cyprien-sur-Dourdou pour un montant de 13 000.00 € TTC.

- Au cimetière de Saint-Cyprien-sur-Dourdou, les allées transversales ont été remises en état par l'entreprise DOMERGUE de Saint-Cyprien pour un montant de 5 400.00 € TTC.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- La mise en place des horloges astronomiques sur les quatre communes historiques a été effectuée pour un montant de 11 800.00 € TTC dont 7 100.00 € de subvention du SIEDA.
- La rénovation de l'éclairage extérieur de l'abbatiale et du cloître de Conques été réalisée par l'entreprise LES ILLUMINES de Flavin pour un montant de 10 300.00 € TTC.
- Un diagnostic énergétique au Centre européen et à la mairie de Conques a été réalisé ; il sera subventionné en grande partie par le SIEDA.

MATÉRIEL

- Achat d'un Piaggio à l'entreprise BARRIAC de Rodez pour un montant de 16 500.00 € TTC



- Achat d'une climatisation réversible à la mairie de Conques pour l'entrée et un bureau pour un montant de 6 100.00 € TTC
- Achat d'une cuve d'arrosage à CMA de Rodez pour un montant de 1 900.00 € TTC
- Achats à l'entreprise JARDINS ET LOISIRS de Saint-Cyprien-sur-Dourdou :
 - d'un taille-haie à perche pour un montant de 720.00 € TTC
 - d'une tondeuse à gazon pour un montant de 1 080.00 € TTC
 - d'un taille-haie thermique pour un montant de 502.00 € TTC
- Remplacement et vérification des extincteurs sur les quatre communes du territoire pour un montant de 6 700.00 € TTC
- Achat de panneaux pour Conques « Plus beaux villages de France » et signalétique du faubourg pour un montant de 7 350.00 € TTC
- Réalisation d'un meuble de rangement pour le stockage des tablettes numériques et réfection d'un bureau à Conques pour un montant de 7 000.00 € TTC.

DIVERS

- Fleurissement des villages pour un montant de 1 000.00 € TTC
- Revêtement du parking du faubourg de Conques pour un montant de 6 300.00 € TTC.

LES CLOCHES



Après restauration

TROIS CLOCHES DE L'ABBATIALE SAINTE-FOY DE CONQUES NOUVELLEMENT RESTAURÉES

Le 18 juillet dernier, trois des quatre cloches qu'abrite le clocher de l'abbatiale de Conques s'offrirent un baptême de l'air, pour le plus grand plaisir des curieux venus nombreux assister à l'événement ! En effet, au cours d'une spectaculaire intervention, elles furent hélitreuillées, déposées au sol puis emportées par camion dans les ateliers de l'entreprise Bodet, à Trémentines (Maine-et-Loire) afin d'y être restaurées. Ce bain de jeunesse achevé, elles retrouvèrent, le 24 octobre, leur emplacement d'origine, l'hélicoptère dépêché à cette occasion ayant facilité à nouveau l'opération inverse.

Prétexte nous est ainsi offert d'apporter quelques précisions historiques sur ces précieux témoignages de l'art campanaire.

Notons tout d'abord que la commune de Conques-en-Rouergue, avec ses huit anciennes églises paroissiales, dispose toujours, en ce domaine, d'un patrimoine riche et varié, mais cependant mal connu. Ces cloches, pour la plupart d'entre elles, datent du XIX^e siècle et ont remplacé toutes celles qui furent détruites durant la Révolution française. Elles sont généralement issues des différentes fonderies aveyronnaises qui existaient alors à Rodez (entreprise Triadou) ou à Villefranche-de-Rouergue (entreprises Cazes et Pourcel) et font actuellement l'objet d'un travail d'inventaire.

Parmi celles, peu nombreuses, ayant échappé au vandalisme qui s'opéra en 1794-1795 – la Nation en guerre avait alors besoin de métal ! –, citons la cloche de l'église de Montignac. Sous l'invocation de saint Christophe, elle est datée de 1597 et offre la particularité rare, pour l'époque, de livrer sur sa robe le nom du fondeur : « Jehan Duboys m'a fait. » Celle de l'église de Noailhac, déposée à même le sol d'une chapelle, dans la nef, fut commandée en 1646 par le prieur et chanoine de Conques, Madrières, ainsi que l'atteste une longue inscription en latin. Quant à celle de l'abbatiale de Conques – l'une des trois nouvellement restaurées –, elle paraît remonter au début du XVI^e siècle, si l'on en juge par la graphie des inscriptions et son décor à base de rinceaux de palmettes.

Abritant en ses murs plusieurs édifices religieux (abbatiale, église Saint-Thomas de Cantorbéry, chapelle du Rosaire...), la petite cité de Conques eut à cœur, sous l'Ancien Régime, de veiller à l'entretien ou au renouvellement de son patrimoine campanaire, et c'est généralement son clergé – régulier ou séculier – qui prenait l'initiative de passer commande lorsque le besoin s'en faisait sentir. C'est ainsi qu'en septembre 1619 les chanoines avaient sollicité les services de deux fondeurs itinérants, l'un auvergnat, l'autre lorrain, pour la refonte, dans un délai de quinze jours et moyennant la somme de 150 livres tournois, de « deux cloches rompues que icelluy a en son clocher de ceste ville, qui sont la plus grande nommée saint Sauveur... et l'autre la Mandarelle ». Le 29 juillet 1649, c'est la « grande cloche du chapitre », nouvellement refaite, qui fut bénite par le recteur Jean Pradels. Sur les huit cloches que comptait l'abbatiale, six furent descendues du clocher et brisées en 1794. L'église Saint-Thomas en comptait deux, celle du Rosaire une, et toutes trois furent également détruites.

Tout au long du XIX^e siècle, une fois la liberté religieuse retrouvée, on se préoccupa, à Conques comme ailleurs, de regarnir chaque clocher d'église. L'abbatiale Sainte-Foy se vit ainsi doter de trois nouvelles cloches : une première fois en 1826, par les soins du fondeur Cazes,

puis en 1843 au temps du curé Turq-Calsade et du maire Alary, par l'entreprise Triadou, et enfin en 1898, sous l'impulsion du père Marie-Bernard (Gonzague Florens). Cette dernière cloche, prénommée Foy, eut pour parrain et marraine Achille Sabatier, et Andréa Cornet. À elles seules, ces trois dernières *campanes*, par leur date de fabrication, les inscriptions qu'elles comportent et leurs caractéristiques techniques résumant parfaitement l'histoire du renouveau religieux de Conques au XIX^e siècle. D'autres cloches plus modestes, par ailleurs, garnirent à la même époque, l'une la structure en fer forgé que l'on apercevait jadis sur la tour nord-ouest de l'abbatiale et que l'on découvre aujourd'hui surplombant la toiture de l'Office de tourisme, avec cette inscription : « *Labro me fecit 1843* », l'autre le clocheton de l'ancienne chapelle de l'hospice Sainte-Foy (résidence Dadon), avec cette devise : « *O Marie sauve la France, fondue par Triadou à Rodez, 1877.* »

Ce sont donc respectivement, pour l'abbatiale, la cloche la plus ancienne (classée Monument historique en 1963 et pesant 333 kg) et celles fondues en 1826 (79 kg) et 1898 (425 kg) qui viennent de faire l'objet d'une minutieuse restauration (fêlures ressoudées, battants et bélières remplacés, motorisation renouvelée).

C'est bien évidemment la *campane* réalisée au début du XVI^e siècle qui a tout particulièrement retenu l'attention des amoureux du patrimoine de Conques. Une petite équipe, autour du frère Jean-Régis, de la communauté des Prémontrés, et des éminents latinistes belges François De Coster et Jean Richir, s'est patiemment attelée au déchiffrement des inscriptions apposées – parfois avec maladresse et non sans fautes d'orthographe ! – sur la cloche. Les textes, en effet, présentaient à la lecture un petit nombre de difficultés, liées notamment à l'abréviation de certains mots. Toutes ont pu être levées et le sens des messages formulés en latin est désormais parfaitement clair. L'inscription principale, assimilée aux acclamations carolingiennes chantées à l'occasion du sacre des rois de France, renvoie à l'hymne du Dieu victorieux : « *Jésus-Christ vainc, Christ règne, Christ commande, Christ nous préserve de tout mal.* » L'inscription secondaire, quant à elle, répétée quatre fois, reprend les premiers mots de la prière traditionnelle adressée à la Vierge, l'Angélus : « *Je vous salue, Marie, pleine de grâces ; le Seigneur est avec vous.* » C'est donc bien la cloche de l'angélus, que l'on faisait sonner à trois reprises dans la journée, que les habitants de Conques, au cœur de l'orage révolutionnaire, tinrent à préserver de la destruction. Le seul élément décoratif de cette cloche attirant l'attention – outre la représentation d'une grande croix sur un piédestal – consiste en une figure d'évêque (ou d'abbé), disposée sous un dais architecturé, et reproduite plusieurs fois également. Ce personnage crossé et mitré, bénissant de la main droite, renverrait-il à un possible commanditaire – et l'on pense spontanément à l'abbé Antoine de Marcenac, à la tête de l'abbaye de Conques de 1496 à 1518 – ?

La volonté, par la commune de Conques-en-Rouergue, de procéder à la restauration plus qu'urgente des cloches de l'abbatiale a permis ainsi à tout un village de bénéficier à nouveau d'un paysage sonore unanimement apprécié. Un temps oubliés, ces sons familiers et rassurants continueront à rythmer le quotidien – sacré ou profane – de tout un chacun, et exerceront, pour qui veut bien prêter l'oreille, un réel pouvoir de « fascination hypnotique ».

Pierre LANÇON, Bibliothécaire du Centre de documentation historique (Conques)

INFOS



TRÈS HAUT DÉBIT

Lancé au printemps 2013 par l'État, le Plan France THB vise à couvrir l'intégralité du territoire français en très haut débit d'ici 2022, c'est-à-dire proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations.

Au niveau du département de l'Aveyron, le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de l'Aveyron) a lancé en 2012 un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN). L'objectif est de proposer à chaque usager, sur l'ensemble du territoire, la fibre avec un débit de 100 Mb/s. Cet objectif ambitieux doit être réalisé d'ici 2022.

Pour notre commune, la carte ci-dessous représente les dates prévisionnelles à laquelle chaque habitant sera raccordable au réseau Très Haut Débit « fibre optique ».

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES, ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

Trois bornes de recharge accélérée ont été installées et sont opérationnelles sur notre territoire : une à Conques, une à Grand-Vabre et une à Saint-Cyprien-sur-Dourdou.

Chacune de ces bornes dispose de deux emplacements, c'est-à-dire que deux personnes peuvent simultanément faire recharger leur véhicule.

Le plein revient à 3€ et peut prendre entre 1h et 8h suivant la puissance de la borne et le type de véhicule.

Le réseau est placé sous l'égide de l'opérateur Révéo. L'abonné au réseau Révéo obtient un badge qui lui permet de se connecter à la borne et de charger son véhicule. Il paie par prélèvement mensuel.

L'utilisateur occasionnel, quant à lui, utilise l'application Révéo pour smartphones et tablettes et paie à chaque session de charge.

Cette application permet aussi de localiser les bornes, de connaître en temps réel leur(s) disponibilité(s), et de lancer la charge du véhicule.

Trouver une borne :

sieda.fr/missions/bornes-recharge/carte

Pour tout renseignement complémentaire :

www.reveo.fr



Coût de la recharge :

- sur le créneau horaire 7h-21h ; le prix s'élève à 1.50€ TTC pour les abonnés (abonnement 12€ TTC/an) et à 3€ TTC pour les non abonnés pour la 1^{ère} heure de charge. Au-delà, le tarif est décompté à la minute (0,025 centimes d'euro/minute abonné ou pas).
- Sur le créneau 21h-7h, la minute supplémentaire est gratuite.

La borne de recharge accélérée permet à deux voitures en simultanée de recouvrir en moyenne 80% des capacités d'une batterie en moins d'1h30.

HORLOGES ASTRONOMIQUES



Avec l'aide du SIEDA, les élus ont réfléchi à la mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage communal la nuit.

Dans un but d'économie, en réduisant le temps d'éclairage nocturne, des horloges astronomiques ont été mises en place dans les quatre communes historiques, sur les lieux suivants :

Conques : Saint-Marcel, le Soulié, deux à Conques

centre, Conques faubourg, Montignac.

Grand-Vabre : Lotissement, les Pélies, les Cazelles, village de vacances, la Vinzelle, le stade, le bourg.

Noailhac : Le bourg.

Saint-Cyprien-sur-Dourdou : Fijagols, Falière, la Paraquie et la Plaine, trois au Bourg, route de Naviale, zone artisanale les Cammas, le Puech, Arjac, Grandval.

Cet équipement permettra aussi de mieux protéger l'environnement.

Des panneaux d'information seront implantés aux entrées des villages.

La mise en route de ce dispositif se fera fin janvier.

PLAN GRAND FROID

Nous sommes en hiver et les prochains mois risquent de causer à chacun des difficultés.

Si vous rencontrez des problèmes de chauffage, de distribution d'eau, d'approvisionnement en marchandise ou des soucis de santé, nous mettons à votre disposition une veille téléphonique :

Aux heures d'ouverture du secrétariat de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 17h30 à la mairie de Conques : 05 65 72 83 60

En dehors des heures d'ouverture de la mairie :

Commune historique de Conques :

- Philippe VARSI : 05 65 75 92 09 / 06 95 35 15 28
- Montserrat ETOURNEAUD : 05 65 72 91 97 / 06 86 91 30 94
- Yvette BANCAL : 05 65 72 88 56 / 06 42 61 18 91

Commune historique de Grand-Vabre :

- Jean-Paul DELAGNES : 05 65 72 87 10 / 06 85 02 99 64
- Christian BIER : 05 65 72 86 12 / 06 73 72 41 87

Commune historique de Noailhac :

- Davy LAGRANGE : 05 65 69 16 85 / 06 66 37 46 38
- Denise BRUEL : 06 52 78 46 65
- Michel CABROL : 06 21 56 77 42

Commune historique de Saint-Cyprien-sur-Dourdou :

- Bernard LEFEBVRE : 05 65 78 06 37 / 06 50 64 05 59
- Michel EXPERT : 05 65 69 86 58 / 06 89 28 37 81
- Josette LALA : 05 65 72 88 34 / 06 65 72 88 34
- Françoise PLEGAT : 05 65 63 91 54 / 06 11 77 34 20

Nous vous conseillons de conserver ces coordonnées près de votre téléphone.



MONOXYDE DE CARBONE Comment prévenir les intoxications ?



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de tête, des vomissements, des vertiges voire des décès.

Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus :

www.prevention-maison.fr
Institut National de Prévention et
d'Éducation pour la Santé (INPES)
www.inpes.sante.fr

LES ÉCOLES

RENTÉE SCOLAIRE À SAINT-CYPRIEN-SUR-DOURDOU

Suite au départ de M. BOULADOU, la direction de l'école a été confiée à M^{me} VIGOUROUX.

L'effectif actuel est de 90 élèves, ce qui représente 70 familles, répartis en quatre classes.

Les petits-moyens sont pour l'instant 18 avec Mme TARROUX et 2 ATSEM (Éliane le matin et Maryline

l'après-midi). Les GS-CP sont 22 avec M^{me} MASSOL le lundi et le vendredi et M^{me} LE CURE le mardi et le jeudi. Ils sont accompagnés le matin par Inès, ATSEM.

Les CE1-CE2 sont 25 avec M^{me} NESPOULOUS.

Les CM1-CM2 sont également 25, avec M^{me} VIGOUROUX. M^{me} LESCURE remplace cette dernière le lundi, jour où elle assure la direction de l'école.

Depuis la rentrée, la semaine à quatre jours a été rétablie avec de nouveaux horaires : 8h45-12h et 14h-16h45.

RENTÉE SCOLAIRE À GRAND-VABRE

Avec dix-sept élèves, l'effectif se maintient par rapport à l'année dernière puisqu'il y a eu trois départs en sixième et 3 entrées dont deux en petite section et une en CP. Deux enfants ont fait leur rentrée en janvier 2019, ce qui porte l'effectif à dix-neuf élèves.

La directrice et l'enseignante de la classe unique est toujours Nathalie ALBERICI. Elle est accompagnée de Lucette LADRECH (ATSEM).

La semaine à quatre jours, mise en place depuis l'an dernier, est très appréciée par l'ensemble du personnel scolaire.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAINT-CYPRIEN-SUR-DOURDOU

L'association des parents d'élèves de l'école publique de Saint-Cyprien-sur-Dourdou est animée par une équipe de parents bénévoles constituant le Bureau, soutenue par l'ensemble des familles qui en deviennent membres de droit en tant que parents d'élèves.

Le principal objectif de l'APE est d'organiser des manifestations dans le but de participer au financement des activités pédagogiques organisées par l'équipe éducative de l'école. Sur l'année 2018-2019, cinq manifestations ont été prévues, deux ont eu lieu fin 2018 :

1. Bourse aux jouets - dimanche 4 novembre 2018
2. Quine - dimanche 2 décembre 2018

Trois autres sont programmées pour 2019 :

3. Carnaval - vendredi 15 février 2019
4. Foire aux ânes (en partenariat avec le comité des fêtes de Saint-Cyprien et l'association de chasse de Saint-Cyprien) - jeudi 30 mai 2019
5. Kermesse - dimanche 30 juin 2019

Ces moments sont également l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de créer des liens entre les familles dans un contexte convivial et agréable.

Le Bureau est renouvelé chaque année lors de l'Assemblée générale dans le courant du mois de septembre.

Les membres du Bureau sont :

Président : Emilien DELAGNES - Trésorière : Virginie BALESTIER / Trésorière adjointe : Élodie AYMAR
Secrétaire : Delphine DAURES / Secrétaire adjointe : Céline SEARA
apesaintcypriensurdourdou@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE GRAND-VABRE

Comme pour chaque rentrée, l'association des parents d'élèves s'est réunie en assemblée générale le 25 septembre 2018 pour faire un bilan de l'année passée et planifier les manifestations pour l'année scolaire 2018-2019, ainsi que pour procéder au renouvellement du Bureau.

Les manifestations organisées permettront de financer une grande partie des activités pratiquées par les enfants au sein de l'école (rencontres sportives, spectacles, achat de livres et de matériel en tout genre...).

A titre indicatif, le budget prévisionnel pour l'année à venir reste raisonnable dans la mesure où il n'y aura pas de voyage scolaire comme celui effectué l'année dernière au Pays Basque.

C'est par l'organisation d'un certain nombre d'événements au cours de l'année que l'association parvient à

équilibrer le budget.

L'implication des habitants et de la commune nouvelle nous permet de maintenir le fonctionnement de l'école.

Diverses manifestations ont eu lieu :

- quine du dimanche 9 novembre
- goûter de Noël le vendredi 21 décembre

D'autres sont à venir :

- Un concours de belote le samedi 26 janvier
- Carnaval le vendredi 22 février

Le Bureau a été renouvelé comme suit :

- Edouard SOULIE, Président
- Virginie FABRE, Co-Présidente
- Coralie LADRECH, Secrétaire
- Maryline LAQUERBE, Secrétaire-adjointe
- Anne GRISEL, Trésorière
- Joëlle DELPECH, Trésorière-adjointe

ASSOCIATION USEP SAINT-CYPRIEN-SUR-DOURDOU

La fiche technique de l'accueil de loisirs

Où ? L'accueil de loisirs est situé dans l'école publique de Saint-Cyprien-sur-Dourdou

Pour qui ? Les enfants de 3 à 12 ans, quel que soit leur lieu d'habitation

Les jeunes de 12 à 18 ans, à la salle des jeunes (située à la salle polyvalente)

Quand ? De 7h30 à 18h45, tous les mercredis et, du lundi au vendredi durant les vacances scolaires

Combien ? 106 adhérents

Coordonnées : Tél: 05 65 72 88 03

Mail : usepsaintcyprien@yahoo.fr

Facebook

L'association USEP Saint-Cyprien, c'est aussi :

- un accueil périscolaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi (matin/midi/soir)
- une salle des jeunes (de 12 à 18 ans) : le vendredi soir, de 18h à 21h, et deux jours par semaine durant les vacances scolaires
- des séjours de vacances : ski l'hiver. L'été : Italie, Pyrénées, Gramat...
- un Conseil municipal Enfants (CME) qui se réunit une fois par mois
- du Baby-sport (de 2 à 5 ans) : tous les samedis matin, à la salle polyvalente.
- un Bureau de bénévoles, présent depuis la création de l'association : Christel LOMBART, présidente, Hélène PROST, trésorière

Après un été actif où de nombreux enfants ont pu profiter de l'accueil de loisirs par l'intermédiaire de stages, de séjours, de sorties ou d'autres activités à Saint-Cyprien-sur-Dourdou et dans ses alentours, la rentrée est synonyme de changement en cette année scolaire 2018/2019.

En effet, l'école revient aux quatre jours d'ouverture hebdomadaire, ce qui a pour conséquence la disparition des

TAP (Temps d'Activité Périscolaire) et l'ouverture du centre de loisirs toute la journée du mercredi. L'association USEP Saint-Cyprien, en accord avec la mairie, a fait le choix de faire appel à des intervenants le mercredi matin (plan mercredi) afin de proposer des apprentissages de qualité. Ces interventions sur des périodes de sept semaines, dans des domaines très différents, tels que la musique (guitare), la vidéo ou le cirque, se veulent avant tout ludiques et accessibles à tous. Petits et grands se réjouissent de pouvoir découvrir ou approfondir ces activités.

Pour la première période, c'est Freddy RICCI, qui est venu nous apporter toute son expertise dans le domaine musical, avec la découverte de la guitare.

Les mois de novembre/décembre sont l'occasion pour les enfants d'appréhender l'univers de la vidéo, grâce à l'association « Mondes & Multitudes », basée à Saint-Cyprien, qui nous permet de réaliser un court-métrage sur le village et sur quelques personnalités qui y vivent.

La prochaine période, du mercredi 9 janvier au mercredi 20 février, Ivan CREYSSELS proposera de nous initier aux différentes techniques de cirque.

Les mercredis après-midi et les vacances scolaires, d'autres animations diverses et variées sont programmées autour des domaines suivants : activités physiques et sportives, activités de plein air, activités manuelles, activités artistiques et techniques, activités culinaires, activités culturelles (programme d'animation disponible dans les locaux de l'école ou par mail).



LA CANTINE SCOLAIRE

C'est l'Auberge de Bruéjols (Mathieu REGOURD) qui fournit les repas aux deux écoles.

A Grand-Vabre en liaison froide pour 3,65€ par enfant et à Saint-Cyprien-sur-Dourdou en liaison chaude pour 3,70€ par enfant.

Pour les familles ces repas sont facturés 3,02€.

Le prix du repas adulte est le même dans les deux écoles, à savoir 4,85€.

Depuis 2017, un repas bio est servi tous les jeudis.

Le coût du repas bio enfant est de 4,60€ à Grand-Vabre et 4,65€ à Saint-Cyprien-sur-Dourdou, ces repas sont également facturés 3,02€. Le surplus pour ce repas est intégralement pris en charge par la commune.

Pour les adultes le repas bio est à 5,80€ dans les deux écoles.



Auberge de Bruéjols
TRAITEUR

Menu du
jeudi 29 NOVEMBRE
2018

JE DIS BIO

LE JEUDI C'EST BIO DANS VOTRE CANTINE SCOLAIRE

TOUS LES INGRÉDIENTS ET ASSAISONNEMENTS
SONT ISSUES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

jeudi	29	NOVEMBRE 2018
	Provenance	Lieu
Celeri rémoulade	Fort et vert	62223 Feuchy
macaroni	lustuclu	60138 Chiry ourscamp
Steak haché de saumon	L'assiette bleu	85700 pouzauges
Poire en salade	St mamet	30904 nimes
sablé	biofinesse	31000 toulouse

SOLIDARITÉ

TOUS AVEC MIKA



Le village de Noailhac et ses environs connaît bien la définition du mot "solidarité". Preuve s'il en faut la journée de soutien organisée le 16 juin 2018, pour Mickaël CERLES, un enfant du pays.

Mickaël est dans un fauteuil roulant depuis un an, suite à l'ablation d'une tumeur dans la moelle épinière. Face à cette situation, ses amis, sa famille, les associations de Noailhac et des villages voisins se sont mobilisés pour récolter des fonds nécessaires à l'achat de différents équipements indispensables à sa nouvelle vie.

Concours de pétanque, randonnée pédestre, apéro musical, repas champêtre, tel fut le programme de cette belle journée d'entraide.

La complicité des villages et de leurs associations a contribué à la réussite de cet élan de solidarité et de générosité face à la maladie et au handicap de Mika.

AIDE À LA COMMUNE DE CONQUES-SUR-ORBIEL (AUDE)

Lors de sa séance du 20 novembre 2018, le Conseil municipal a décidé d'octroyer une aide exceptionnelle pour la commune de Conques-sur-Orbiel (Aude) suite à de graves inondations.

Le Département de l'Aude a ouvert un compte spécial afin de recueillir les dons des collectivités et de les répartir sur les communes sinistrées par les orages.

Il y a deux Conques en Occitanie et les élus ont souhaité verser directement une aide à cette commune qui porte le même nom que la nôtre : Conques. C'est donc une somme de 2 500.00€ qui a été votée au profit de nos amis conquois.

TÉLÉTHON 2018



Grâce aux nombreux bénévoles des associations de notre territoire, les diverses animations programmées dans nos villages ont connu un franc succès.

Le 1^{er} décembre à Noailhac : après-midi théâtre occitan avec la Pastourelle et vente de rissoles

Le 6 décembre à Saint-Cyprien-sur-Dourdou : vente de farçous et d'ouvrages tricotés main, lors de la foire mensuelle.

Le 7 décembre à Saint-Cyprien-sur-Dourdou : gala de danse présenté par Cypdance, suivi du repas dansant « choucroute » ou « confit » animé par l'orchestre Tradition.

Le 8 décembre

- à Noailhac : randonnée pédestre en direction de Conques
- à Conques : concours amical de pétanque

Pétanqueurs, marcheurs et organisateurs ont ensuite partagé un agréable moment de convivialité autour d'une table garnie de pâtisseries, vin chaud, café, chocolat.

Les nombreux participants à ces diverses animations ont prouvé une nouvelle fois l'élan de solidarité et de générosité envers la recherche médicale. Qu'ils en soient remerciés.

Merci à tous : membres des associations, participants et organisateurs qui avez contribué à recueillir des fonds bien nécessaires aux chercheurs.

BILAN : Recettes : 7 353.40 € - Dépenses : 3 151. 76 €

Montant reversé à l'AFM : 4 201.64 €

NOUS REMERCIONS TOUTES
LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE
AINSI QUE TOUS LES BENEVOLES
POUR LEUR DEVOUEMENT.

SOUSCRIPTION

Avec le bulletin municipal paru en juillet, était joint un bon de souscription pour une aide éventuelle de votre part à la rénovation des cloches de l'abbatiale de Conques. A l'heure actuelle, vos dons s'élèvent à 3 520€. Nous remercions vivement les généreux donateurs.

FESTIVITÉS 2019

DE JANVIER À SEPTEMBRE 2019

JANVIER

- Dim 06** : Quine chasse Noailhac
Mer 09 : Assemblée générale club multi-printemps Grand-Vabre
Sam 12 : Quine Méridienne foot Grand-Vabre
Dim 13 : Quine club du 3^{ème} Age Saint-Cyprien
Ven 18 : Belote Saint-Marcel
Sam 19 : Concert Culture et Patrimoine Grand-Vabre
Dim 20 : Quine ADMR Saint-Cyprien
Ven 25 : Assemblée générale Comité des Fêtes de Saint-Cyprien (Mairie)
Assemblée générale club du 3^{ème} Age Saint-Cyprien
Sam 26 : Gratounade Comité d'Animation Plateau d'Hymes (CAPHY)
Belote Ecole Grand-Vabre

FEVRIER

- Dim 03** : Assemblée Générale Culture et Patrimoine Grand-Vabre
Repas chasse Saint-Cyprien
Dim 10 : Assemblée Générale Syndicat d'Initiative Grand-Vabre
Quine Paroisse Saint-Cyprien
Repas chasse Grand-Vabre
Ven 15 : Carnaval Ecole Saint-Cyprien
Sam 16 : Quine USD Foot à Nauviale
Dim 17 : Quine Paroisse Noailhac
Ven 22 : Carnaval Ecole Grand-Vabre

MARS

- Ven 15, sam 16 et dim 17** : Rallye de Marcillac
Ven 15 : Belote 3^{ème} Age secteur 8 Saint-Cyprien
Jeu 21 : Repas des Séniors à Grand-Vabre
Sam 23 : Soirée Taste Vin Saint-Cyprien
Dim 24 : Thé dansant Club Multi-printemps Grand-Vabre

AVRIL

- Sam 06** : Soirée Théâtre Noailhac
50 ans ADMR Saint-Cyprien
Sam 13 et dim 14 : Week-end infos « Chats Conquois » salle de la Mairie Conques
Dim 14 : « Benestraka » (rando avec repas le midi au Plateau d'Hymes - CAPHY)
Sam 20 : Belote Syndicat d'Initiative Grand-Vabre
Dim 21 : Vente de gâteaux Association « Bienvenue à Conques »
Ven 26 : Conférence ADECC - Centre Européen
Dim 28 : Quine club du 3^{ème} Age Noailhac

MAI

- Mar 07** : Concert ADECC - Centre Européen
Ven 24 : Concert ADECC - Centre Européen
Jeu 30 : Foire aux ânes Saint-Cyprien

JUIN

- Mar 04** : Concours Départemental Pétanque Saint-Cyprien
Sam 08 : Soirée occitane La Vinzelle
Lun 10 : Foire et vide-grenier Noailhac
Ven 14 et sam 15 : 24 Heures du banc - ADECC Conques
Sam 29 et dim 30 : Fête votive Noailhac
Dim 30 : Kermesse Ecole Saint-Cyprien

JUILLET

- Ven 05** : Concert ADECC - Centre Européen
Sam 06 : Randonnée pédestre La Vinzelle
Sam 13 : Moules frites USD Foot Saint-Cyprien
Dim 14 : Feu d'artifice Foyer Rural Grand-Vabre
Sam 20 : Concert ADECC - Abbatale
Assemblée générale Les Amis de La Vinzelle
Sam 27 : Quine d'été Comité d'Animation Plateau d'Hymes

AOUT

- Sam 03 et dim 04** : Fête votive Foyer Rural Grand-Vabre
Ven 09 : Quine Pétanque Saint-Cyprien
Sam 10 : Nettoyage rivière - Société de Pêche Conques AAPPMA
Mar 13, mer 14 et jeu 15 : Fête des parisiens Saint-Cyprien
Ven 16 : Fête St-Roch à La Vinzelle
Ven 23 : Concert ADECC - Abbatale

SEPTEMBRE

- Sam 14 et dim 15** : Fête votive Saint-Cyprien
Sam 21 : Tana Quest (Trail Flagnac-Conques)
Dim 29 : Puces couturières Syndicat d'Initiative Grand-Vabre

JUILLET ET AOUT

- Tous les dimanches matin** : marché à Grand-Vabre
Tous les mercredis : Concours de pétanque à Conques à 20h30
Tous les jeudis : Concours de pétanque à Saint-Cyprien à 20h30
Tous les vendredis : Concours de pétanque au Plateau d'Hymes à 20h30

SCRABBLE TOUS LES VENDREDIS

- Le 1^{er} vendredi du mois à Noailhac à la salle des vestiaires
Les autres vendredis à Grand-Vabre aux Hortensias

NOTRE TERRITOIRE



VIT GRÂCE À NOS ASSOCIATIONS



Merci à tous les bénévoles



ÉTAT CIVIL CONQUES

AVIS DE MARIAGE

- BONY Christian et VIARGUES Angélique
domiciliés à Calvignac - mariés le 6 octobre 2018

AVIS DE DÉCÈS

- FLORENS Maurice,
domicilié à Molinols - décédé le 14 juillet 2018
BONIS Lucien, domicilié rue Emile-Roudié - décédé le
16 août 2018
- OLIVIER Marie, Louise, veuve CARLES,
domiciliée à Molinols - décédée le 10 novembre 2018

ÉTAT CIVIL GRAND-VABRE

AVIS DE MARIAGE

- POUILLOUX Brice et ARMESTO Sophie
domiciliés au lotissement de Rosières - mariés le 19 mai 2018
- BIER Romain et FAYEL Marjorie
domiciliés à Nauviale - mariés le 1^{er} septembre 2018

AVIS DE DÉCÈS

- REVEL Paulette, veuve GAILLAC
domiciliée aux Caugnes - décédée le 10 mars 2018
- ESCUDIE Marie, veuve LESCURE
domiciliée à Pelau - décédée le 20 juillet 2018
- MEJANE Paul
domicilié à Vielmont - décédé le 12 septembre 2018
- IZARD Odette, veuve FABRE
domiciliée route du pont de Miquel - décédée le
6 novembre 2018

ÉTAT CIVIL NOAILHAC

AVIS DE DÉCÈS

- ROUX Jean-Luc
domicilié à Prayssac - décédé le 12 février 2018
- TURLAN Gabriel
domicilié à Lissorgues - décédé le 13 mars 2018
- DUMONT Violette, veuve NAUDOT
domiciliée à la Magnobe - décédée le 26 juillet 2018

ÉTAT CIVIL SAINT-CYPRIEN-SUR- DOURDOU

AVIS DE MARIAGE

- FABIÉ Thomas et LACOMBE Karine, mariés le 8 sep-
tembre 2018, domiciliés La Fabrègue à Curan
- RAYNAL Fabrice et SAVTCHOUK Tatjana, mariés le
29 septembre 2018, domiciliés 7 le Roucas,
Saint-Cyprien-sur-Dourdou

AVIS DE NAISSANCE

- HELLSTRÖM Venny, née le 4 mars 2018 à Rodez
fille de Kimmo HELLSTRÖM et Solja OIKARINEN
domiciliés 1 rue du Fraysse
- CASSAGNES Énola, née 29 mars 2018 à Rodez
fille de Loïc CASSAGNES et Emilie MOISSET
domiciliés 1 place Flaugergues
- DOMERGUE Zoé, née le 21 juillet 2018 à Rodez,
fille de David DOMERGUE et Stéphanie BOUISSOU
domiciliés à La Reynie

AVIS DE DÉCÈS

- ROUQUETTE Eliane épouse CLUZEL
domiciliée à 13 Le Viala - décédée le 2 février 2018
- CABROL Thérèse, veuve CANTALA domiciliée à La
Paraquie - décédée le 23 mai 2018
- DURY Frédéric
domicilié à Caluire-et-Cuire (Rhône) - décédé le
22 juillet 2018 à La Salle
- CAMALY René
domicilié à Grandval - décédé le 28 octobre 2018
- BRUNERIE Jacques
domicilié à Ponçonnet - décédé le 4 décembre 2018

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- DONNET André
domicilié 27 rue du Fraysse - décédé le 12 janvier 2018 à Rodez
- MOMBOISSE Jean-Pierre
domicilié 4 place Perier - décédé le 18 mai 2018 à Rodez
- BOUISSOU Gabriel
domicilié au Cauffour - décédé le 17 août 2018 à Firmi
- LANDIE Adrien
domicilié à Grandval - décédé le 23 août 2018 à Salles-la-Source
- LACOMBE Éloi
domicilié à Timonet - décédé le 24 décembre 2018 à
Rodez

CULTURE

LE MATHÉMATICIEN CÉDRIC VILLANI EN CONFÉRENCE À CONQUES, LE 6 SEPTEMBRE DERNIER



C'est un hôte de marque que la commune de Conques-en-Rouergue a accueilli le 6 septembre dernier, en la personne du célèbre mathématicien Cédric Villani. Ce dernier avait accepté de venir prononcer une conférence publique au Centre européen, intitulée *Euréka ! Idées nouvelles et illuminations, hier et aujourd'hui*. Occasion pour le médaillé Fields et le député de l'Essonne d'analyser ce qui se joue quand l'esprit s'éclaire, d'expliquer – autant que faire se peut – comment naissent les intuitions scientifiques.

C'est dans un auditorium bondé et devant un parterre de personnalités venues l'écouter que Cédric Villani a révélé toute sa puissance intellectuelle, nourrie par une intelligence hors du commun, tout en faisant preuve d'une grande simplicité.

Avant sa prestation, unanimement appréciée, il avait pris soin de découvrir le village de Conques et son abbatale romane, notant sur son carnet de notes, avec une application touchante, le fruit de ses observations.

L'ABBATIALE DE CONQUES « REVISITÉE » PAR UN ÉTUDIANT CHINOIS



Le 20 décembre dernier, à Paris, dans la prestigieuse université de la Sorbonne, le patrimoine architectural de Conques était à l'honneur. Ce jour-là, en effet, un jeune étudiant chinois, Lei Huang, soutenait brillamment et avec succès son doctorat en histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge, consacré à *L'abbatiale Sainte-Foy de Conques (XI^e-XII^e siècles)*, devant un jury composé de six éminents spécialistes de l'art roman.

Lei Huang – un archéologue du bâti – est bien connu des habitants de Conques. En effet, depuis 2011 et durant la période estivale, ce chercheur a résidé dans le village, examinant et étudiant, pierre à pierre, l'édifice qui fait la fierté du bourg monastique. Par l'analyse attentive des matériaux de construction utilisés, des techniques de taille, par le relevé aussi des marques lapidaires présentes notamment dans le transept, Lei Huang a réécrit l'histoire de ce monument, en proposant une nouvelle chronologie du chantier. Il est ainsi parvenu à une conclusion majeure et, semble-t-il, définitive : la réalisation du célèbre tympan du Jugement dernier vers 1100 et l'achèvement de la construction de l'abbatiale au cours du premier quart du XII^e siècle.

Le jury, à l'unanimité, a reconnu et loué la rigueur intellectuelle de Lei Huang, le bien-fondé de son argumentation scientifique et – ce qui ne gâche rien – le soin apporté à la rédaction de sa thèse. Celle-ci – c'est un souhait émis par tous les participants à la soutenance – méritera de faire l'objet d'une publication prochaine.

Nous adressons à Lei Huang, dont la gentillesse et la modestie sont par ailleurs unanimement appréciées, nos plus sincères compliments, et le remercions également d'être devenu, grâce à ses conférences ou ses articles érudits, un véritable « ambassadeur » de Conques et de ses richesses architecturales.

INFOS PRATIQUES

COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES DÉLÉGUÉES

CONQUES Tél. 05 65 72 83 60 - Fax. 05 65 72 81 58		NOAILHAC Tél. 05 65 69 85 81 - Fax. 05 65 72 66 42	
LUNDI	13 H 30 - 17 H 00	LUNDI	
MARDI		MARDI	14 H 00 - 17 H 00
MERCREDI	9 H 00 - 12 H 30	MERCREDI	
JEUDI	13 H 30 - 17 H 00	JEUDI	
VENDREDI		VENDREDI	9 H 00 - 12 H 00
GRAND-VABRE Tél. 05 65 69 82 38 - Fax. 09 70 61 41 49		SAINT-CYPRIEN-SUR-DOURDOU Tél. 05 65 69 83 16 - Fax. 05 65 69 89 31	
LUNDI		LUNDI	8 H 00 - 12 H 00
MARDI	9 H 00 - 12 H 00	MARDI	8 H 00 - 12 H 00
MERCREDI	14 H 00 - 17 H 00	MERCREDI	8 H 00 - 12 H 00
JEUDI	9 H 00 - 12 H 00	JEUDI	8 H 00 - 12 H 00
VENDREDI		VENDREDI	8 H 00 - 12 H 00

NOTA : chaque secrétariat assure un service identique pour l'ensemble du territoire de la commune nouvelle

RENSEIGNEMENTS UTILES SANTÉ

Médecins (Groupe médical)

Docteur BRUN 05 65 69 82 71
Docteur HANSELER..... 05 65 69 82 71
Docteur FALGUIERES..... 05 65 69 82 71

Masseurs Kinésithérapeutes

M. YANNART 07 72 10 75 98

Sophrologue & phytothérapeute

Mme LAVILLE 06 43 55 76 10

Infirmiers

Mme LOMBART 06 08 64 24 76
Mme PINTO 06 08 64 24 76
M. SAULES 06 08 64 24 76
Mme DELAGNES..... 05 65 72 82 49
Mme ALEYA 05 65 72 82 49
Mme ESCUDIER..... 05 65 72 82 49

Mme BREGOU 05 65 69 82 49
Mme MOLINO 05 65 69 82 49
Mme DAYNIEZ..... 05 65 69 82 49
Mme PORTE..... 05 65 69 82 49

Aide-soignantes

Service des 3 Vallées..... 05 65 72 91 46

A. D. M. R. 05 65 67 40 37

ACCUEIL DE JOUR

« Les Myosotis »..... 05 65 78 52 93

Pédicure-Podologue

Mme VERDIER 05 65 43 57 41

Psychologue

Mme GRANDCHAMPS..... 06 85 05 09 46

Pharmacie

M. PARET..... 05 65 69 83 23

Vétérinaires

SCP vétérinaires 05 65 69 85 60